



L’AFFIRMATION DU MODÈLE COMMUNAUTAIRE EN FRANCE

Luc Rouban

Directeur de recherche CNRS

luc.rouban@sciencespo.fr

Le modèle républicain se définit traditionnellement par le principe de l’unité nationale et la non-reconnaissance des communautés, considérées comme des factions sous la Révolution et donc comme des facteurs de division. La différenciation communautaire, qu’elle s’établisse sur la base d’une identité ethnique, religieuse, axiologique, géographique, reste donc exclue du pacte républicain qui ne reconnaît que des différences sociales ou politiques supposées s’effacer dans l’exercice de la souveraineté populaire. L’article premier de la Constitution dispose que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». À ce titre, le mandat politique impératif est interdit et chaque député, quelles que soient les caractéristiques de la circonscription où il a été élu, est censé représenter l’ensemble de la nation et vote à titre personnel, comme le dispose l’article 27 de la Constitution. Ce principe unitaire fondateur, qui a exigé dans l’histoire du long terme une action coercitive de l’État sur une nation morcelée en régions et en identités locales, a été récemment confronté à la mondialisation, aux flux migratoires et à la multiplication de cultures différentes sur le territoire national que les efforts d’intégration n’ont pas fait disparaître. Les concepts de diversité et de société multiculturelle sont venus remettre en cause cette philosophie politique et cela avec d’autant plus de force qu’ils avaient acquis droit de cité dans de nombreux pays européens¹ et que les réactions négatives à l’encontre de l’immigration conduisaient à s’interroger sur l’utilité d’une unité abstraite qui n’assurait plus la cohésion nationale.

Dans le cadre de la vague 16 du Baromètre de la confiance politique, on a donc soumis aux enquêtés la proposition suivante : « Il faudrait que la France évolue vers un modèle multiculturel qui permet à chaque communauté d’affirmer son identité ». Les résultats sont sans appel : la moitié des enquêtés sont d’accord avec cette proposition. Alors que 13% se disent tout-à-fait d’accord, 37% sont plutôt d’accord. En revanche, 28% se disent plutôt en désaccord et 22% pas du tout d’accord. On enregistre même une légère hausse de la proportion d’enquêtés d’accord avec cette proposition depuis 2024 puisqu’elle était alors de 47%. Cependant, l’adhésion à cette évolution communautaire ne doit pas être assimilée, comme elle l’a souvent été dans de nombreuses enquêtes, à une revendication communautariste, terme polémique impliquant un repli identitaire ethnico-religieux². La République diversifiée n’est pas synonyme de République désintégrée. La reconnaissance du fait communautaire, qui se décline lui-même sur de nombreux registres, peut être également considérée comme un moyen de renouveler l’engagement civique et la participation en dehors d’une vie politique sclérosée. On peut alors s’interroger sur le profil de celles et ceux qui préfèrent un modèle communautaire comme sur la signification d’un tel changement dans les représentations.

L'analyse est faite à partir de la vague 16 du Baromètre de la confiance politique menée en partenariat avec le CMA, le Conseil économique, social et environnemental, EDF, l'Institut de l'entreprise, Intériale, l'Université LUISS de Rome. L'échantillon est de 3 561 enquêtés, interrogés du 17 au 29 janvier 2025.

1.

Notamment dans les pays fortement fragmentés en communautés linguistiques ou religieuses distinctes régulièrement cités, tels la Belgique ou les Pays-Bas, comme les exemples de la démocratie consociationnelle. Voir, notamment, l'analyse d'Arend Lijphard, *Democracy in Plural Societies: A Comparative Exploration*, New Haven, Yale University Press, 1977

2.

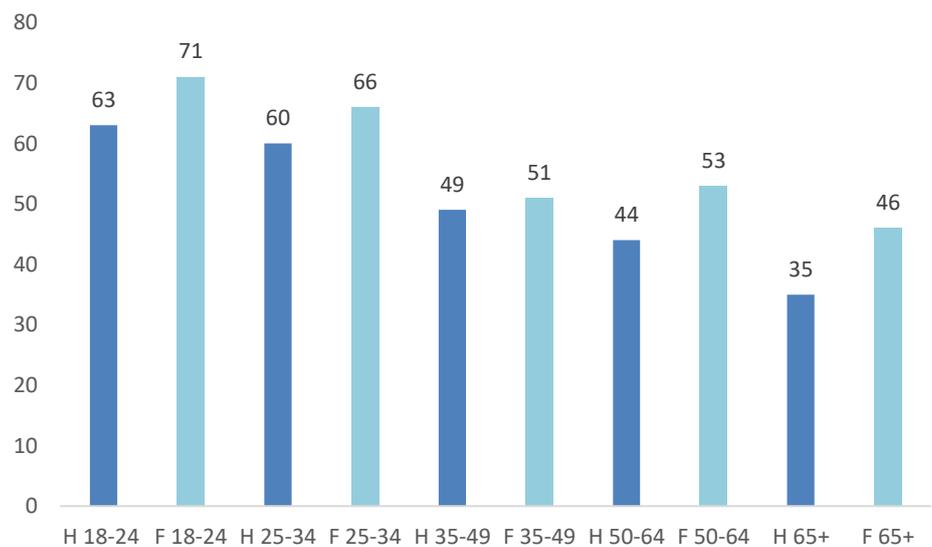
Comme le souligne Pierre-André Taguieff : « Cette visée assurément contestable n'existe pas nécessairement dans les « communautés » définies par une histoire et une mémoire communes, des valeurs ou des croyances partagées, un engagement dans des activités communes et un haut degré de solidarité, le tout en général couronné par le sentiment d'une « identité » distinctive du groupe ». « Communauté et 'communautarisme', un défi pour la pensée républicaine », dans Laurent Bouvet et al. (dir), *Autour du communautarisme*, Cahier du Cevipof, 2005, p. 100, <https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipo/files/cahier.43.pdf>

Les caractéristiques sociales des partisans du modèle communautaire

L'une des premières caractéristiques des partisans du modèle communautaire est le genre. Les femmes plus que les hommes donnent des réponses positives à la question, en moyenne 55% chez les premières contre 44% chez les seconds. Ce contraste se retrouve dans toutes les tranches d'âge comme le montre le graphique 1 bien que la différence entre les femmes et les hommes soit la plus forte chez les 65 ans et plus.

Ce graphique montre également que le soutien à la proposition communautaire est plus fréquent chez les plus jeunes quel que soit leur genre, même si les proportions ne baissent qu'à partir de 50 ans : 68% chez les 18-24 ans, 64% chez les 25-34 ans, 50% chez les 35-49 ans, 48% chez les 50-64 ans et 39% chez les 65 ans et plus.

Graphique 1 : La défense du modèle communautaire selon le genre et l'âge (%)



Source : Luc Rouban, CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 16, 2025.

Le niveau de diplôme des enquêtés ne joue pas sur la distribution des réponses du moins jusqu'au niveau du doctorat ou des diplômes de grandes écoles. Cette distribution reste au niveau de la moyenne pour les titulaires d'un CAP (53%), d'un baccalauréat (51%) ou d'un master (48%). Le modèle communautaire n'est souhaité en revanche que par 33% des titulaires d'un diplôme supérieur.

De la même façon, ni le classement social objectif en catégories socioprofessionnelles ni le classement social subjectif que les enquêtés peuvent faire d'eux-mêmes dans la hiérarchie sociale ne jouent beaucoup sur l'appétence communautaire. Celle-ci est le fait de 51% des catégories

3.

Celle-ci est mesurée par une échelle allant de 0 à 10 et que l'on a recodé en cinq tranches de deux degrés afin de faciliter la lecture des résultats

populaires, de 47% des catégories moyennes, de 42% des catégories supérieures mais grimpe à 63% chez les inactifs qui réunissent essentiellement des étudiants, ce qui vient confirmer l'effet générationnel. Sur le terrain de l'évaluation subjective de la place occupée dans la société française³, on reste à 51% que les enquêtés se situent en bas, dans le groupe le plus modeste, ou bien dans le groupe moyen-supérieur. En revanche, cette proportion passe à 61% chez ceux qui se situent tout à fait en haut de cette échelle.

On peut également tester le rapport entre les représentations du lien social et l'attente d'un modèle multiculturel. Le fait de se sentir membre d'une communauté de valeurs (religieuses ou autres), de modes de vie, d'origine ou linguistique devrait logiquement conduire à promouvoir le modèle communautaire. Ce dernier est effectivement plus demandé parmi ceux qui se déclarent appartenir à une communauté autre que nationale (55%) mais les différences sont assez faibles avec ceux qui estiment appartenir avant tout à la communauté nationale (44%) ou n'appartenir à aucune communauté (48%). En revanche, le fait de se considérer comme appartenant à une minorité ethnique joue bien plus en faveur d'une réponse positive : 62% des enquêtés soutiennent alors l'évolution vers un modèle multiculturel contre 48% de ceux qui n'estiment pas appartenir à une minorité ethnique.

La confession religieuse vient également moduler fortement les réponses. Les enquêtés de confession musulmane soutiennent l'idée d'une évolution vers le multiculturalisme à 82%, ce qui n'est le cas que de 50% des enquêtés de confession juive, de 49% des protestants, de 44% des catholiques, de 74% des enquêtés ayant « d'autres religions » et de 50% des sans religion.

Cette première distribution peut être complétée par l'analyse des effets de la pratique religieuse. Celle-ci n'a pas des effets linéaires. Le seul groupe où l'attente multiculturelle est forte se trouve parmi les enquêtés déclarant aller à un office religieux une ou deux fois par mois (67% sont favorables au modèle communautaire), ce qui n'est pas le cas des pratiquants hebdomadaires (50%) ni des pratiquants occasionnels qui ne vont qu'aux fêtes ou aux cérémonies (47%) ni des non-pratiquants (54%). On ne trouve donc pas d'association statistique entre la pratique régulière de la religion et la volonté de faire évoluer le modèle sociopolitique français vers le communautarisme. Il faudrait évidemment analyser les effets de la pratique dans chaque religion mais les effectifs de le permettent pas de manière fiable. Sur les enquêtés de confession musulmane, et même si les résultats doivent être pris avec précaution⁴, la pratique plus ou moins intensive de la religion n'a pas d'effet sur la demande de multiculturalisme. Sur les enquêtés de confession catholique, l'intensité de la pratique a un effet statistique mais très limité : 51% de ceux qui ont une pratique hebdomadaire ou mensuelle contre 43% de ceux qui ont une pratique plus occasionnelle ou qui ne pratiquent pas aimeraient passer à un modèle communautaire. Ces résultats indiquent donc que s'il existe bien une relation entre religion et communautarisme, cette relation n'exclut nullement d'autres facteurs d'influence que l'on étudie plus loin et qui se révèlent plus pertinents.

4.

Leur effectif est en effet de 131 enquêtés

Modèle communautaire et choix politique

Le choix d'un modèle multiculturel communautaire évolue assez sensiblement selon les choix politiques. Sur ce terrain, les électeurs de gauche sont très divisés puisque seuls les électeurs de Jean-Luc Mélenchon au premier tour de l'élection présidentielle de 2022 s'avèrent assez massivement favorables à un tel choix. Ce n'est ni le cas des électeurs communistes ni de ceux qui ont voté pour Anne Hidalgo ou Yannick Jadot qui s'alignent sur la distribution moyenne. Il en va de même chez les électeurs d'Emmanuel Macron dont une partie provient de l'électorat socialiste. C'est à droite que le choix d'un modèle communautaire se fait plus rare mais avec néanmoins deux exceptions. La première est celle de l'électorat de Jean Lassalle, candidat centriste surtout impliqué dans la défense des territoires et des terroirs, ce qui conduit à repérer dans le modèle communautaire une attente de renouvellement du lien social au niveau local. La seconde, tout aussi significative, est celle de l'électorat de Marine Le Pen qui soutient l'idée d'un modèle communautaire à 38% alors que l'électorat d'Éric Zemmour y est très largement opposé et obtient en la matière les résultats les plus bas (11%). Le fait que plus d'un tiers de l'électorat RN soit bien disposé à l'égard d'une évolution communautaire vient contredire l'imagerie populiste d'une extrême-droite portant la parole d'un peuple uni et donnant la priorité à la communauté nationale. Du reste, l'enquête nous apprend que cet électorat n'est guère plus « national » que les autres puisque 19% seulement de celui-ci estiment appartenir à la communauté nationale, 36% à diverses communautés alors que 45% déclarent n'appartenir à aucune communauté. Paradoxalement, la désocialisation qui caractérise les immigrés et les enfants d'immigrés, notamment maghrébins, faite d'échec scolaire, de déclassement, d'emplois précaires et de familles monoparentales⁵, caractérise de la même façon les électeurs du RN⁶. On peut faire l'hypothèse que la recherche d'une communauté de rattachement autre que la communauté nationale ne fait que traduire l'affaiblissement de l'institution stato-nationale qui n'arrive pas à intégrer les immigrés pas plus que les non-immigrés. On peut écarter en revanche l'hypothèse d'une inflation communautariste selon laquelle une partie des électeurs RN choisirait l'option communautaire en opposition identitaire à (ce qui est désigné comme) des communautés immigrées. En effet, les électeurs de Reconquête ! qui défendent des positions identitaires plus affirmées et partagent des caractéristiques religieuses différentes, notamment par la présence de catholiques conservateurs que l'on ne trouve pas ou fort peu chez les électeurs RN, sont loin de partager cet engouement pour le modèle multiculturel et communautaire.

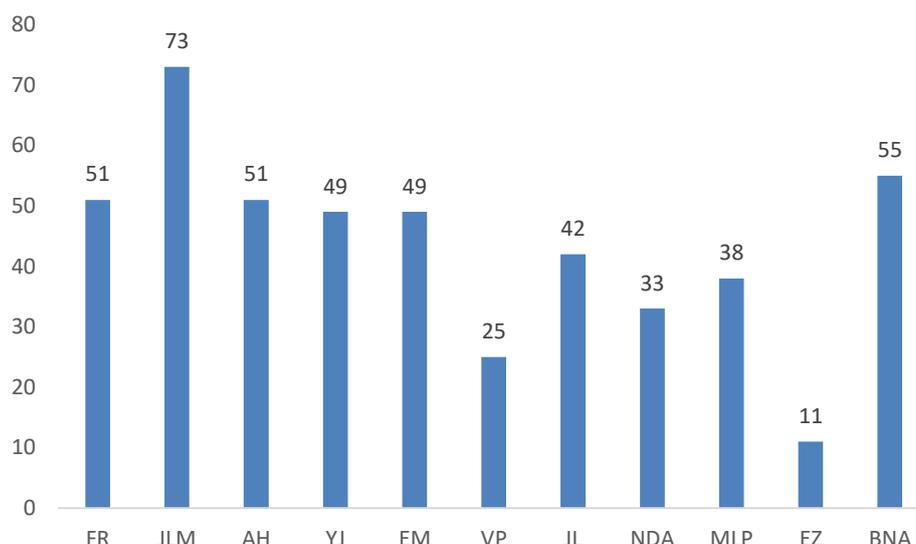
5.

Emmanuelle Santelli, *Les descendants d'immigrés*, Paris, La Découverte, 2016 ; Stéphane Beaud, « Quelques réflexions sur la situation en longue période des enfants d'immigrés maghrébins en France », Portail Français langue d'intégration et d'insertion, mai 2025, <https://fii.atilf.fr/mai-2025-quelques-reflexions-sur-la-situation-en-longue-periode-des-enfants-dimmigres-maghrebins-en-France>

6.

Luc Rouban, *Les ressorts cachés du vote RN*, Paris, Presses de Sciences Po, 2024

Graphique 2 : Le souhait d'un modèle multiculturel communautaire selon le vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2022 (%)



Source : Luc Rouban, CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 16, 2025.

Lecture : FR : Fabien Roussel ; JLM : Jean-Luc Mélenchon ; AH : Anne Hidalgo ; YJ : Yannick Jadot ; EM : Emmanuel Macron ; VP : Valérie Pécresse ; JL : Jean Lassalle ; NDA : Nicolas Dupont-Aignan ; MLP : Marine Le Pen ; EZ : Éric Zemmour ; BNA : votes blancs et nuls, abstention. On ne fait figurer que les candidats pour lesquels on dispose d'un effectif d'enquêtés suffisant.

Les résultats enregistrés à partir du vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2022 sont confirmés par les résultats obtenus à partir du vote au premier tour des élections législatives de 2024. En effet, le soutien au modèle communautaire est le fait de 68% des électeurs des candidats du NFP, par 51% des électeurs des candidats de la majorité présidentielle et de ses alliées MoDem ou Horizons, par 36% des électeurs des candidats LR et alliés UDI ou centristes, par 45% des électeurs des candidats divers droite, par 14% des électeurs des candidats de Reconquête ! mais par 32% des électeurs des candidats RN ou alliés et par 56% de ceux qui ont voté blanc ou nul ou qui se sont abstenus. On retrouve donc la même distribution à deux ans d'intervalle et les mêmes écarts au sein des formations de droite et de droite radicale ou extrême. Ces résultats assez inattendus mettent sur la voie d'une explication plus sociologique que politique de l'intérêt pour le modèle communautaire et donc du relatif désintérêt pour le modèle républicain originel.

Les dimensions sociales du choix communautaire

Pour cerner ce qui joue le plus dans la défense d'une évolution de la France vers un modèle multiculturel et communautaire, on a pris en compte les diverses dimensions qu'explore l'enquête. On a donc utilisé, outre la confession religieuse, le genre, l'âge, le diplôme, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau social subjectif et le fait de se sentir appartenir à la communauté nationale, à d'autres communautés ou à aucune communauté (anomie), d'autres indices qui permettent de mieux saisir le positionnement des enquêtés dans leur contexte sociopolitique. On a donc utilisé :

- Un indice de précarité économique construit à partir de l'appartenance au dernier quartile du revenu du foyer en unités de consommation, de la probabilité subjective d'être au chômage ou qu'un de ses proches soit au chômage et du fait d'avoir du mal à s'en sortir avec les revenus du ménage ;
- Un indice de confiance interpersonnelle construit à partir du fait d'avoir confiance dans ses voisins, dans les personnes que l'on rencontre pour la première fois et dans les personnes d'une autre nationalité ;
- Un indice de libéralisme culturel construit sur la base de questions portant sur le fait de savoir s'il y a trop d'immigrés en France, s'il faut rétablir la peine de mort et si la France doit s'ouvrir davantage au monde ;
- Un indice de confiance dans les institutions politiques (confiance dans le gouvernement, l'Assemblée nationale et le Sénat) ;
- Un indice de confiance dans les acteurs sociopolitiques non gouvernementaux (confiance dans les partis politiques, les médias, les responsables religieux, les associations) ;
- Un indice d'autorité construit sur le fait que les enquêtés pensent qu'un bon système politique est celui qui est dirigé par un homme fort qui n'a pas besoin du Parlement ou des élections, où l'armée dirige le pays, où ce sont les experts et non les élus qui décident ce qui semble le meilleur pour le pays ;
- Un indice de libéralisme économique construit sur la base de savoir s'il faut ou pas réduire le nombre des fonctionnaires, faire confiance aux grandes entreprises et si l'État doit faire confiance aux entreprises plutôt que les contrôler ;
- Un indice de distance au politique construit sur la base des réponses données aux questions portant sur le fait que les autorités publiques disent trop ce qu'il faut faire en matière de santé, d'environnement, d'expression publique et aux questions portant sur le fait que la société française a des atouts et n'a pas besoin du politique ou bien sur le fait qu'il est préférable de se tenir à distance de la politique.

Une analyse de régression montre, que de toutes ces variables, celle qui joue le plus dans la défense d'un modèle communautaire n'est pas la religion ni la précarité économique ni la génération ou le genre mais bien le niveau de confiance dans les acteurs politiques non gouvernementaux tels que les associations, les partis, les syndicats. Un simple tableau croisé montre que la relation statistique entre la défense du modèle communautaire et le niveau de confiance dans ces acteurs est très forte et linéaire. La proportion de ceux qui défendent le modèle communautaire passe en effet de 28% parmi ceux qui se situent au niveau 0 de l'indice de confiance dans les acteurs non gouvernementaux à 84% parmi ceux qui se situent au niveau maximum de 5 de cet indice.

On peut décomposer cet indice car l'enquête montre également que la confiance dans les partis politiques est très faible (16% des enquêtés ont confiance), un peu meilleure mais toujours basse dans les médias et les responsables religieux (31% dans les deux cas), ce qui vient limiter les thèses sur l'influence que ces deux derniers acteurs auraient prise récemment sur les représentations sociopolitiques, et ne commence à s'affirmer que pour les syndicats (38% de confiance) et surtout les associations (64% de confiance). Parmi ceux qui appellent de leurs vœux un système multiculturel et

communautaire, 23% ont confiance dans les partis politiques, 37% dans les responsables religieux, 38% dans les médias, 49% dans les syndicats mais 75% dans les associations, ce qui n'est le cas que de 54% de ceux qui rejette le modèle communautaire.

En seconde position, se situe l'indice de libéralisme culturel et en troisième position l'indice de mise à distance du politique. Les trois premières variables qui expliquent l'appétence communautaire relèvent toutes à la fois d'une forme d'émancipation à l'égard des autorités publiques et d'une recherche de l'intégration non plus verticale mais horizontale de la société.

Tableau 1 : Analyse de régression sur la propension à défendre le modèle communautaire

	B	E.S	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Religion	,050	,017	8,692	1	,003	1,051
Indice de distance au politique	,180	,026	46,166	1	<,001	1,197
Indice de libéralisme économique	-,118	,041	8,162	1	,004	,889
Indice d'autorité	,245	,044	30,963	1	<,001	1,278
Indice de confiance dans les institutions po	,126	,041	9,338	1	,002	1,134
Indice de précarité économique	,116	,045	6,647	1	,010	1,123
Indice de confiance acteurs sociopolitiques	,326	,032	102,865	1	<,001	1,385
Indice de libéralisme culturel	,398	,044	83,475	1	<,001	1,489
Groupe social subjectif	,025	,038	,455	1	,500	1,026
Cat. socioprofessionnelle	,071	,039	3,282	1	,070	1,074
Sexe/âge	-,099	,018	30,192	1	<,001	,906
Anomiques	,204	,051	15,891	1	<,001	1,226
Indice de confiance interpersonnelle	,059	,040	2,184	1	,139	1,061
Diplômes	-,171	,032	29,318	1	<,001	,843
Constante	-1,755	,313	31,432	1	<,001	,173

Source : Luc Rouban, CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 16, 2025.

La réappropriation de la politique

On a excessivement réduit l'intérêt pour le modèle communautaire à des motivations religieuses. Cela est d'autant moins pertinent que la religiosité, d'une manière générale, a décliné depuis plusieurs décennies, ce qui se traduit autant par une baisse de la pratique régulière que par le positionnement

7.

Par exemple, la vague 2024 de l'enquête Fractures françaises montre que 9% seulement des enquêtés considèrent que la religion est ce qui les définit le mieux

8.

Sur la question de l'identité dans les sociétés contemporaines : Myriam Revault d'Allonnes « Les paradoxes de l'identité », Note de recherche, *Sciences Po CEVIPOF*, mai 2025, <https://www.sciencespo.fr/cevi-pof>

9.

Luc Rouban, « La désillusion politique », », Note Le Baromètre de la confiance politique, *Sciences Po CEVIPOF*, vague 16, avril 2025, <https://www.sciencespo.fr/cevi-pof>

relativement second de la religion dans l'identité sociale des Français comme le montrent d'autres enquêtes⁷. De plus, enfermer la défense du modèle républicain dans la confrontation entre laïcité et religion conduit à ignorer ce qui se joue dans le même temps sur le terrain sociopolitique caractérisé par une défiance profonde à l'encontre des institutions nationales et l'affirmation simultanée d'une autonomie de la société civile. C'est bien dans la mesure où le modèle républicain reste avant tout un modèle politique, historiquement construit sur l'idée d'une maîtrise proprement politique et nationale du changement social ou culturel, qu'il entre en crise face à une société devant s'adapter à des normes et des pratiques exogènes fabriquées ailleurs et sans qu'un contrôle politique centralisé en soit possible, comme le montrent tous les débats sur l'IA. De son côté, le modèle multiculturel et communautaire n'est pas nécessairement l'expression d'une affirmation et d'une assignation identitaire⁸ mais peut être également considéré comme un moyen d'émancipation sociale à l'égard d'un centre dont l'efficacité est remise en cause aujourd'hui. En ce sens, il participe de ce mouvement de recentrage sur le registre privatif que l'on a pu montrer ailleurs⁹. Il devient également l'expression du besoin de mettre en cohérence la multiplicité des registres sur lesquels les acteurs sociaux se situent simultanément pour reprendre un récit acceptable par tous. Cette multidimensionnalité de la vie sociale s'est accélérée sous l'effet de la tech, des réseaux sociaux et d'une culture de l'échange politique en dehors du cadre institutionnel de la démocratie électorale. On observe, par exemple, que les partisans du modèle communautaire ont confiance dans les réseaux sociaux à hauteur de 28%, proportion sans doute faible mais plus importante que les 10% observés parmi ceux qui refusent ce modèle. Dans ce cadre, le modèle communautaire devient davantage une solution de concorde civile plutôt qu'une dérive identitaire pervertissant le modèle républicain.

À ce titre, on peut capter des signaux faibles qui montrent, empiriquement, que cette hypothèse a quelque validité. Si l'on demande quelle est la représentation que les enquêtés se font de la France, ceux qui souhaitent un modèle communautaire sont plus nombreux en proportion que ceux qui le refusent à considérer que « la France est plutôt une nation unie malgré ses différences » (40% contre 34%) et moins nombreux, symétriquement, à considérer que « la France est plutôt un ensemble de communautés qui cohabitent les unes avec les autres » (60% contre 66%). De la même façon, lorsqu'on interroge les enquêtés sur le point de savoir s'ils ont le sentiment d'appartenir à une communauté spécifique, les réponses données par les partisans du modèle communautaire ne diffèrent guère de celles données par ceux qui s'y opposent. C'est ainsi que les premiers considèrent qu'ils appartiennent avant tout à la communauté nationale à 20% contre 25% des seconds et que 40% des premiers contre 45% des seconds n'ont pas le sentiment d'appartenir à une quelconque communauté.

Le communautarisme réticulaire

Si l'on entreprend de placer la question de l'évolution du modèle sociopolitique de la France dans une perspective plus large, en dehors des polémiques politiciennes ou médiatiques, on voit que l'attrait pour le modèle communautaire n'est pas tant un rejet du modèle républicain et de ses principes fondamentaux d'unité, d'égalité et de laïcité, que le constat de son échec dans la manière dont il a été mis en œuvre. On décèle dans les résultats

de l'enquête des facteurs de convergence entre l'idée de développer un modèle communautaire et la volonté de se mettre à distance de la politique. Par exemple, les enquêtés se situant au niveau 0 de l'indice de mise à distance du politique¹⁰ sont favorables au modèle communautaire à 39%, cette proportion passant à 55% lorsqu'ils se situent au niveau maximum de 5 de l'indice. On doit donc peut-être voir dans les résultats surprenants de l'enquête le reflet d'une volonté de réappropriation politique plus horizontale, ce qui permet de comprendre pourquoi le modèle communautaire, s'il est fortement attendu à gauche, l'est également, bien que dans de moindres proportions, parmi les électeurs du RN. On voit donc s'élaborer de nouvelles représentations, celle d'un communautarisme réticulaire qui vient réparer les effets de la déliaison sociale que le modèle républicain s'avère désormais incapable de compenser malgré les milliards d'euros que leur consacre l'État-providence.